



La Noche des Neiges

Avec plus de 1000 personnes par soirée, « La Noche des neiges » à Sainte Marie a confirmé son succès de l'année dernière. P10

© ZÉBULON



LE MOT DU MAIRE

Nouvelle année, nouveau look pour votre journal municipal.

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau numéro du Lien qui met à l'honneur les nombreux moments de convivialité que l'on a pu partager en fin d'année 2022 et qui étaient interdits depuis le début du mandat, marqué par la pandémie Covid19.

Cette fin d'année a été festive et nous a permis de renouer avec nos traditions et rattraper le retard en

organisant à nouveau la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, le marché du Téléthon, les vœux au personnel, les vœux aux associations, les vœux au monde économique, le cabaret dansant à l'attention des seniors, le Noël des enfants à l'école et la traditionnelle cérémonie des vœux à la population à laquelle vous avez été nombreux à participer et qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse au complexe OMÉGA.

Sans oublier l'animation phare, La Noche des Neiges, initiée l'an passé sous une forme restreinte. Elle a été cette année encore une réussite totale, deux jours de partage, de fête, dans une ambiance bon enfant et festive.

Cette nouvelle maquette du Lien va vous faire découvrir la vie de la commune autour de plusieurs rubriques; le vivre ensemble, les tra-

vaux et embellissements, la culture et les animations, l'action sociale et les animations pour les seniors.

La rubrique la plus importante est aujourd'hui, vous l'aurez compris, le vivre ensemble. C'est l'occasion pour moi de remercier les associations et tous les participants qui ont su se mobiliser encore une fois autour de la grande cause du Téléthon et qui ont fait de cette journée un moment convivial.

Avec le Conseil Municipal, nous mesurons la chance de vous avoir à nos côtés pour faire vivre notre village à la plage !

La tradition veut que l'on souhaite ses vœux pour l'année nouvelle avant le 31 janvier et j'ai eu l'occasion de le faire au gré de nos belles rencontres dans la commune et au cours de toutes les manifestations de fin d'année, notamment la céré-

monie des vœux à la population. Pour les personnes qui n'ont pu y assister, vous trouverez dans ce lien le discours que j'ai prononcé et qui fait le bilan de l'année passée ainsi qu'une projection pour l'avenir. Vous pourrez aussi le retrouver en vidéo sur les réseaux sociaux de la commune.

Vous pouvez constater que nous demeurons ambitieux pour améliorer votre cadre de vie, tout en prenant soin de votre sécurité. Nous travaillons au quotidien, au service de Sainte Marie la Mer et des Sainte-Marinois. Merci à tous pour votre confiance.

Bonne année, bon any nou !

*Très chaleureusement
à toutes et à tous.*
Edmond JORDA

ARRÊT SUR IMAGES

CÉRÉMONIE DES VŒUX
Concert d'ouverture de l'ensemble Orchestral de Perpignan Catalogne sous la direction de Daniel TOSI.



© BERNARD RICARD



LES ÉCOLIERS CHANTENT NOËL
Vendredi 16 décembre 2022, les écoliers ont donné rendez-vous aux Sainte-Marinois pour leur interpréter des chants de Noël



LE CABARET DANSANT DES AÎNÉS
Une après-midi de fête, sous le thème de la bonne humeur. Un beau moment de convivialité.



REMISE DES CHOCOLATS DE NOËL
Edmond Jorda et Marguerite Valette, ont remis aux écoliers des petites douceurs pour Noël.



VŒUX AUX ASSOCIATIONS
Le 18 janvier 2023 Edmond Jorda et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux présidentes et présidents d'associations Sainte-Marinoises.



VŒUX AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES
Le 23 janvier 2023 Edmond Jorda et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux commerçants, aux chefs d'entreprise et aux acteurs économiques Sainte-Marinois.



© BERNARD RICARD

Discours des vœux du Maire, M. Edmond Jorda

Chères Ste Marinoises, chers Ste Marinois, chers amis,

Tout d'abord permettez-moi de féliciter comme il se doit Daniel TOSI et l'orchestre Perpignan Catalogne pour ce magnifique concert au cours duquel ont été interprétées les plus grandes musiques de films. Nous avons déjà reçu Daniel, mais cette fois-ci avec Cali cet été sur la place Pierre ROIG (vous l'avez vu sur la vidéo) et c'est à chaque fois un enchantement ! Merci à tous les musiciens de talent qui ont mis en musique l'écran noir de nos nuits blanches, comme le chantait Claude Nougaro.

Je veux aussi remercier l'ensemble des personnalités qui nous font le plaisir et l'honneur d'être parmi nous ce soir. Merci enfin à Julia et à Célia, qui ont été brillantes, mais en même temps nous avons bien pris note de leurs engagements de campagne et nous les suivrons avec attention !

Mes chers amis, Nous voici donc enfin réunis pour cette traditionnelle cérémonie des vœux à la population et pour vous dire la vérité, je ne boude pas mon plaisir de pouvoir vous accueillir si nombreux ce soir à l'Oméga.

Mais je dois vous faire une confidence, vous le savez, je suis président de l'association des maires, des adjoints et de l'intercommunalité du département, j'ai donc assisté avec gourmandise à de nombreux vœux avant ce soir, mes collègues qui sont là peuvent en témoigner. Je me disais toutefois que ce n'était pas si mal de présenter ces vœux en dernier car il m'est parfois venu à l'esprit de leur piquer certaines bonnes idées, certains trucs.

Mais au fond il me tardait d'honorer notre rendez-vous Ste Marinois. La dernière fois que nous avons pu faire de même, c'est Pierre ROIG qui était à ma place pour un très émouvant discours, pour ce qui ne devait être qu'un au revoir ...

Je me souviens très bien qu'il avait fait référence ce jour-là à Héraclite : tout passe, rien ne demeure en ce bas monde ...

Pierre nous a quittés il y a un peu plus d'un an, mais comme l'a écrit Jean d'Ormesson, il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. Il est donc présent, je le sais, nous le savons tous !

“
Pierre nous a quittés il y a un peu plus d'un an, mais comme l'a écrit Jean d'Ormesson, il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.

Cela me permet aussi d'avoir une pensée pour tous nos concitoyens qui ont été frappés par le deuil ou la maladie, ceux qui sont en souffrance, en difficulté, voire isolés. La grande famille sainte marinoise ne les oublie pas et sera toujours à leurs côtés. Ces dernières années ont donc été éprouvantes à plus d'un titre, mais elles ont aussi été riches en enseignements et les temps

présents continuent à l'être. Nous avons appris que nous étions plus vulnérables que nous ne le pensions, nous avons aussi appris que nous étions plus agiles, ingénieux et solidaires que certains ne le laissaient entendre. Au plus haut sommet de l'Etat on a appris ce que nous savions déjà, c'est que les communes jouent un rôle primordial auprès des Français. Un rôle que nulle autre institution ne peut leur disputer, celui de la proximité, de la réactivité et de la bienveillance !

Comme j'ai pu le dire devant le président du Sénat Gérard LARCHER : dans cette société numérisée, dématérialisée, déshumanisée parfois,

dans laquelle on a l'impression que pour les services les plus simples on n'a plus d'interlocuteur (ou bien qu'il est très très loin), et bien connaître un responsable, c'est-à-dire le maire, pouvoir le rencontrer, lui exposer son problème et même avoir l'espoir qu'il puisse vous aider ... c'est devenu terriblement novateur et moderne ! Et la commune, croyez-moi, reste une idée d'avenir qui a la force d'être ancrée dans notre histoire et nos histoires personnelles à tous !

De façon plus légère, pendant le COVID à Sainte Marie, nous avons appris ou réappris, qu'il était autorisé de bronzer seins nus sur la plage... vous vous en souveniez de ça ? moi oui ! On aime nos gendarmes ! Grâce à eux, on a fait la une dans la France entière (BFM, CNEWS) et même à l'international ! Et ça ne nous a rien coûté !

Plus sérieusement, les élus de terrain que nous sommes savent que les Français sont fatigués de ces crises à répétitions : gilets jaunes, COVID, guerre, crise énergétique, inflation, retraites...

L'incertitude nous étire et désormais nous redonnons du sens à des mots, comme souveraineté ou indépendance. Concepts considérés comme surannés et dépassés mais finalement résistants ou résiliants comme on dit aujourd'hui...

Face à cela, depuis très longtemps je suis convaincu que si les problèmes sont globaux, les solutions sont bien souvent locales ! Mais pour ce faire, il faut que les communes aient le pouvoir d'agir. Qu'elles conservent une autonomie financière, qu'elles ne soient pas pieds et poings liés par

une réglementation outrancière. Et puis que voulez-vous, désormais avant de sortir un projet il faut faire une étude de faisabilité, qui nous dira si le PLU intercommunal permet d'envisager de délivrer une autori-

sation qui ne méconnaîtra pas le PPR, qui se doit d'intégrer le PGRI, mais qui doit être compatible avec le SCOT, qui applique le ZAN bien entendu et à son tour doit se plier aux exigences du SRADDET ! Grandeurs et misères de notre République des normes et des acronymes. Il n'est pas un élu qui ait dit le contraire lors des

différents vœux.

Les élus sont eux-mêmes menacés par une judiciarisation de tous leurs actes. C'est bien simple, on en arrive à un tel désordre du droit que celui-ci, devenant une véritable drogue sociale, se fait oppresseur. Mais ne vous y trompez pas, mon plaidoyer pour les communes, c'est un plaidoyer pour les libertés locales, donc pour la démocratie. C'est-à-dire pour nos libertés à tous, pour que nous soyons tous en capacité de choisir notre destin et d'avoir quelque soit notre territoire, comme le disait si justement l'abbé Sieyès, une égalité d'espérance.

De façon plus prosaïque, je dirais qu'à Sainte Marie cela pourrait se traduire par le fait d'avoir les moyens de ses ambitions, tout en conservant une fiscalité maîtrisée et des

finances saines. Nous sommes peu endettés et d'ailleurs pour faire face aux grands investissements qui s'annoncent comme l'avenue des Marendes, chantier indispensable et trop longtemps attendu, nous avons la chance de pouvoir faire appel à l'emprunt et de solliciter d'autres sources de financement internes,

“
Les Français sont fatigués de ces crises à répétitions : gilets jaunes, COVID, guerre, crise énergétique, inflation, retraites...

“
Avoir les moyens de ses ambitions, tout en conservant une fiscalité maîtrisée et des finances saines.

grâce en particulier au camping municipal (mais j'y reviendrai plus tard).

Le petit film que nous venons de projeter vous a fait vous remémorer ou découvrir tout un ensemble de réalisations et d'initiatives qui, pour la plupart, faisaient partie de nos engagements de campagne. J'insisterais sur l'aire de loisirs/grillades qui se trouve à côté du tir à l'arc et dont la location est gratuite pour les sainte marinois, ou encore sur le programme d'animations qui a été renouvelé et enrichi d'une saison de musique classique « Un Violon à la Mer » et surtout de la Noche des Neiges qui fait l'unanimité !

Je rajoute que nous avons renforcé l'équipe de propreté et revu les horaires de passage l'été avec des résultats visibles et encourageants. La sécurité n'est pas oubliée. La police municipale est renforcée en période estivale et travaille jusqu'à 2 heures du matin. Dans une commune, les réalisations sont le plus souvent le fruit d'un travail de longue haleine.

C'est le cas par exemple des économies d'énergies. Nous avons fait le choix d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6 heures du matin afin de contrebalancer la hausse vertigineuse des coûts de l'électricité. Il s'agit tout de même d'une économie de l'ordre de 60 000€.

Comme convenu, nous ferons un bilan de cette expérimentation en vous donnant la parole et en apportant des éléments objectifs sur la sécurité des biens et des personnes, entre autres choses. Cependant, il ne faut pas réduire à cela notre politique en la matière. Tous les bâtiments communaux ont fait l'objet de diagnostics de performance énergétique et les travaux d'isolation, de changement des menuiseries, qui ont déjà commencé, vont se poursuivre. Nous n'avons pas attendu non plus la crise énergétique pour installer des panneaux photovoltaïques sur les parkings, vous le savez, et nous allons dorénavant investir les toits de nos bâtiments.

Pour revenir à l'éclairage public, la commune, comme toutes les communes des anciens pôles de proximité de Perpignan Métropole Méditerranéenne, est engagée depuis plusieurs années dans un "Plan Lumière" qui nous a permis d'obtenir un diagnostic et des préconisations en matière d'éclairage public, afin d'en optimiser la gestion. Ainsi nous savons où orienter nos investissements et selon quelles priorités. Cela prendra plusieurs années mais le tout sera heureusement fortement subventionné.

Nous avons pu le faire car nous avons porté ce dossier via PMM, qu'il faut remercier. C'est là l'exemple d'une action intercommunale à forte valeur ajoutée. Je crois que ce n'est

pas notre président Robert VILA qui me démentira et que je remercie.

Et même si désormais la compétence voirie (dans laquelle se trouve l'éclairage public) revient à la commune, nous en poursuivons la réalisation avec le SYDEEL66 (syndicat départemental d'électricité et d'énergie).

«
Nous avons fait le choix d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6 heures du matin afin de contrebalancer la hausse vertigineuse des coûts de l'électricité.

Notre intercommunalité intervient aussi, vous le savez, dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Nous disposons grâce à elle d'une station d'épuration moderne, partagée avec Villelongue de la Salanque, mais la question de la ressource en eau reste une préoccupation majeure. La sécheresse est une réalité.

A Ste Marie, depuis longtemps nous n'arrosions plus les ronds-points et nous avons réalisé la mutation de tous les espaces verts qui demandaient un arrosage régulier. Nous avons supprimé les douches de plage et l'an prochain nous réutiliserons l'eau filtrée par la piscine du camping municipal pour arroser et nettoyer les plages de l'espace aquatique, mais aussi pour remplir la balayeuse de la mairie. Les eaux grises, celles des douches, seront quant à elles réinjectées

«
Installer une antenne de la pépinière d'entreprises intercommunale et une station de coworking

dans les sanitaires. Nous serons ainsi exemplaires !

Toutefois, la question de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable est centrale et je salue l'initiative de PMM qui consiste à répondre à cette problématique, tout en dégageant les financements nécessaires au renouvellement des réseaux et canalisations, dans la future délégation de service public. A chacun désormais de faire les petits gestes nécessaires pour préserver ce trésor, faute de quoi les conflits d'usage vont s'exacerber et se multiplier au détriment de tous les usagers.

«
Ouverture de la médiathèque au printemps 2023

L'eau n'est pas nécessaire à la vie, c'est la vie !

De PMM, il en est aussi question quand on aborde le développement économique. Notre zone d'activité ne peut plus s'agrandir du fait du risque inondation et rares sont les parcelles qui restent disponibles. Je le regrette mais pour autant je propose que nous fassions du développement économique autrement. C'est pourquoi nous étudions avec PMM la possibilité de réhabiliter la cave TALAYRACH qui se trouve derrière la mairie (en face du PJJ), pour y installer une antenne de la pépi-

nière d'entreprises intercommunale et une station de coworking.

Le préfet de Région a d'ores et déjà notifié une subvention de 200 000 €, nous attendons les réponses de la région et du département. Je tiens à remercier les services de PMM qui avec Laurent GAUZE nous accompagnent avec dynamisme depuis le début. Ce sera un atout de plus pour le centre historique de notre village, ce bel écrin qui devrait enfin assister à l'ouverture de la médiathèque au printemps 2023.

«
Nous portons un projet d'épicerie solidaire

Débutés en plein Covid, les travaux de celle-ci ont subi les affres des pénuries de matériaux et le marché du parement extérieur a dû être relancé, ce qui a occasionné de nombreux retards. Merci à l'État, à la région, au département et à PMM pour les aides très conséquentes qui nous ont été accordées, mais je ne les oublierai pas au moment de l'inauguration, soyez-en certains.

Toujours au village, nous avons déposé il y a 15 jours le permis de construire, sur le terrain St Exupéry, du futur groupe scolaire, du PU et des centres de loisirs puisque les effectifs de Jules FERRY 1 y seront re-localisés. Des parkings en

nombre important sont prévus pour désengorger le village. Je

«
L'avenue des Marendes. C'est le grand projet de notre mandat

souhaite également que la belle prairie qui jouxte ces équipements soit préservée

au maximum. Je veux être clair, c'est un projet pour le prochain mandat, mais vous savez tous que demain se prépare dès aujourd'hui.

Au village encore et comme nous nous y étions engagés, nous allons pouvoir débiter les travaux du parc à proximité du centre technique municipal, sur l'avenue de la Salanque, celle qui va au rond-point de la route de Torrelles. L'acquisition foncière est actée, le projet est bien avancé et nous allons tout de même patienter avant de commencer les travaux pour recevoir, qui sait, quelques aides financières ...

«
Nous avons obtenu la 4ème étoile, mais qu'en plus le camping injectera cette année 250 000 € dans le budget de la commune

Au-dessus de la salle Marcelle SALVY du club des aînés, nous portons un projet d'épicerie solidaire. Je connais les difficultés grandissantes de certaines familles ou de personnes seules qui sont frappées de plein fouet par l'inflation. Un certain nombre se tourne vers les Restos du Cœur à Canet, mais nous nous devons aussi d'apporter une réponse. Ce sera chose faite via notre centre Communal d'Action Sociale, dont il faut remercier les fidèles bénévoles.

En 2023, le sport ne sera pas oublié, avec le nouveau club house du tennis que nous allons commander, après avoir réalisé près de 40 000€ de travaux d'éclairage des courts, pour accompagner le club dans sa dynamique. Nous travaillons également sur la rénovation et le réaménagement des vestiaires du stade de rugby. Nous pourrions accueillir 4 équipes de jeunes (minimes, cadets) les jours de match.

Les enfants de notre belle école de rugby de la SCR XV dont nous sommes fiers et les parents en seront je pense ravis.

Si nous continuons vers la plage et bien nous débouchons directement sur l'avenue des Marendes. C'est le grand projet de notre mandat. Les travaux vont s'étaler jusqu'en 2025. Je conçois que cela paraisse un peu long, cependant il faut bien refaire les réseaux avant de s'attaquer au revêtement et ensuite tout reboucher pour la saison estivale.

Le point fort de ce projet sera la rambla piétonne qui s'étendra de l'Oméga jusqu'à la mer. C'est un espace aménagé qui verra le jour, des portions seront désimperméabilisées, des îlots de fraîcheur plantés d'arbres et d'arbustes, entourés de mobilier urbain alliant le béton et le bois. Cette rambla s'inscrit non seulement dans la politique de montée en gamme de notre station, mais

aussi dans l'indispensable prise en compte du changement climatique. Le projet que vous découvrez derrière moi a été présenté aux riverains et les commerces seront accompagnés pour rénover leurs façades.

Compte tenu de l'importance de ce projet, de sa dimension stratégique et même de son exemplarité, je forme le vœu que la commune soit elle aussi accompagnée et soutenue de façon pécuniaire, mesdames et messieurs les élus... J'en profite.

La commune de son côté autofinance en partie les 4 millions et demi d'euros que coûte la totalité des travaux grâce à son camping municipal. Notre camping est géré en régie directe, avec des employés communaux et je suis très fier de vous annoncer que non seulement

nous avons obtenu la 4ème étoile, mais qu'en plus le camping injectera cette année 250 000 € dans le budget de la commune. Donc, non seulement le camping ne coûte rien au contribuable, puisqu'il paie toutes ses charges de fonctionnement, tous ses investissements comme ses emprunts, mais en

plus il participe à l'attractivité de la commune et à sa politique touristique.

En juin de cette année, nous célébrerons à la fois son 40ème anniversaire et la 4ème étoile par une journée « portes ouvertes » pour que vous puissiez découvrir votre patrimoine, son histoire et aussi son avenir. J'initierai en 2023 un grand plan pluriannuel dénommé « ambition 2030 » qui nous donnera des



perspectives de développement via le réaménagement de l'accueil, de la place, des commerces, du sanitaire n° 1, de l'espace aquatique, la pose de panneaux photovoltaïques et l'implantation de mobil-homes premium.

De quoi donner au camping tous les atouts pour être un grand acteur du tourisme et du développement

économique sur Ste Marie la Mer. Toujours à la plage, nous allons également avancer sur le projet de réaménagement complet de l'aire des festivités. Cet espace multiplie les vocations et destinations, sans parti d'aménagement clair. Je souhaite que l'on offre aux Sainte Marinois et aux visiteurs un espace plus ombragé pour les familles, un parking désimperméabilisé qui aurait l'avantage de participer à la lutte contre les inondations et la submersion marine et un amphithéâtre à ciel ouvert qui donnerait sur la mer pour les belles animations estivales. L'idéal serait également de revoir l'accès sur l'avenue De Lattre de Tassigny afin de couper la vitesse de la circulation routière à cet endroit.

En 2023 l'objectif est d'arrêter le projet et d'aller chercher des financements. Ce projet, tout comme celui du port, s'inscrit dans le PPA, (Projet Partenarial d'Aménagement) que nous avons signé avec PMM, l'État, l'EPFO et surtout la ville de Canet en Roussillon qui en a été l'instigatrice et qui en est la locomotive, mon cher Stéphane LODA. Pour vous donner un exemple concret, grâce à ce PPA, l'Etat nous finance 80% d'un poste de chef de projet pour le port. C'est déjà énorme pour nous. Et je m'arrête un instant sur le port.

Lors de la campagne électorale vous

avez été nombreux à m'interroger sur la pertinence du projet qui était alors présenté et j'avais été très clair sur trois points. Le premier c'est que le nouveau port devait être accepté et acceptable par et pour les Sainte Marinois. Le deuxième c'est que le port ne se ferait que s'il trouvait son modèle économique. Le dernier c'est que nous avancerions dans la transparence totale. Pour atteindre les deux premiers objectifs il a fallu changer de paradigme quant au projet initial, changer notre façon de voir, notre fusil d'épaule si vous préférez.

Nous avons travaillé sur un schéma plus économe en espace avec seulement 480 anneaux à flot mais de plus gros bateaux, qui mette en valeur son environnement au lieu de s'y imposer, qui développe tout un ensemble de services haut de gamme comme une conciergerie ou un boat club et surtout, qui soit totalement engagé dans les transitions écologiques et énergétiques. C'est ce projet qui a séduit le CEREMA, la préfecture de région et le ministère de la mer puisque nous avons été récompensés par une aide d'un million d'euros pour réaliser la phase 1, soit la passe du port et l'avant-port.

C'est un succès considérable que nous devons aussi à l'aide inconditionnelle de Serge Pallarès,

président de l'UVPD, que je remercie très sincèrement. Mais pour autant nous sommes loin du compte car le projet se situe entre 30 et 40 millions d'euros. Actuellement nous sommes accompagnés d'un cabinet chargé de vérifier la faisabilité du plan de financement et nous étudions la meilleure solution quant à la structure qui portera le projet et gèrera le port.

En attendant, mes engagements

restent les mêmes et nous ne mettrons pas en danger les finances de la commune de façon inconsidérée, nous ne dépenserons pas l'argent que nous n'avons pas, même si le projet est séduisant sur le papier. Il n'y aura pas de "quoi qu'il en coûte". Soyez en revanche certains que je me bats de toutes mes forces pour le faire aboutir car il serait une plus-value énorme pour notre commune qui a la chance, je dis bien la chance, d'avoir un port et un projet validé et soutenu par l'État.

Du port, comme du trait de côte, c'est-à-dire de la protection des plages (vous avez vu que nous avons expérimenté avec PMM mais sans succès, la pose de filets anti-houle), nous en parlerons je le sais lors des réunions publiques que nous allons organiser en mai et juin. 6 réunions au total pour nous permettre de vous écouter, de vous répondre et de régler un bon nombre de petits problèmes du quotidien qui ont toute leur importance.

Mes chers concitoyens, ce soir c'est le maire qui bien entendu porte la parole, mais c'est toute une équipe qui travaille au quotidien à votre service et dans l'intérêt général. Cette équipe d'élus qui m'entoure et que je veux féliciter et remercier sincèrement de son engagement.

Nous vous présenterons notre bilan de mi-mandat et vous verrez que chacun apporte sa pierre à l'édifice avec sa sensibilité et sa créativité, le tout avec sérieux mais dans une bonne humeur très communicative. Je veux aussi dire que je suis fier de nos employés municipaux. Il aiment leur village, il aiment leurs concitoyens et je crois que cela se

ressent et ça infuse dans les esprits des Sainte-Marinois du plus jeune jusqu'au senior.

Je veux enfin adresser une mention toute particulière à notre directrice générale des services, Sandrine Joue Mach, dont la compétence et l'implication sont des atouts majeurs dans la réussite des politiques portées par les élus. Merci Sandrine.

Un village, c'est aussi une communauté humaine forte de toutes ses composantes, Merci aux enseignants, aux soignants, aux commerçants, aux entrepreneurs, aux agriculteurs et aux responsables associatifs, j'ajouterai les pompiers, les gendarmes et les sauveteurs. Ils portent une part de l'identité du village, ils l'animent au sens étymologique du terme "l'anima", l'esprit ou l'âme en latin.

Merci enfin à vous tous, membres de la grande famille Sainte Marinoise, pour votre bienveillance à notre égard, votre compréhension, votre sens des responsabilités aussi.

Dans nos rencontres, dans nos échanges, le tout premier abord est toujours souligné d'un sourire, signe que c'est le cœur qui parle avant tout, signe de reconnaissance entre ceux qui aiment notre si beau village à la plage !

Mesdames, messieurs, chères sainte marinoises et chers Sainte Marinois, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des employés communaux, je forme pour vous des vœux de santé, de bonheur et de sérénité.

Bonne année 2023, bon any nou et vive Sainte Marie la Mer !

“
Nous avons été récompensés par une aide d'un million d'euros pour réaliser la phase 1, soit la passe du port et l'avant-port.

“
Des réunions publiques que nous allons organiser en mai et juin.

“
Dans nos rencontres, dans nos échanges, le tout premier abord est toujours souligné d'un sourire, signe que c'est le cœur qui parle avant tout, signe de reconnaissance entre ceux qui aiment notre si beau village à la plage !

“
Bonne année 2023, bon any nou et vive Sainte Marie la Mer !



© BERNARD RICARD



TOUS UNIS AUTOUR DU TÉLÉTHON

Samedi 3 décembre 2022, une partie des associations de Sainte Marie s'est réunie autour du Téléthon à l'occasion du marché de Noël qui se tenait, cette année, à la salle communale Saint-Exupéry.

Les associations ont présenté diverses démonstrations et animations (danse, gym, qi gong, théâtre, marche, pêche), ainsi que leurs loisirs créatifs, là où d'autres nous ont régales de vin chaud, marrons grillés, bonbons, barbe à papa, crêpes et chocolat chaud. Les plus jeunes ont profité de la

présence du Père Noël pour immortaliser l'instant avec une photo souvenir.

Une belle journée, qui, grâce aux nombreux visiteurs, nous a permis de récolter 2347€ pour aider la recherche médicale.



**Angélique
BOUCHARD**

Conseillère municipale déléguée au téléthon.

Remise du colis de Noël et Cabaret Dansant des aînés



Au mois d'Octobre, les plus de 70 ans ont reçu un courrier d'invitation au traditionnel après-midi dansant qui n'avait plus eu lieu depuis 2019 à cause de la COVID-19.

Ce goûter a réuni plus de 200 personnes le 19 Janvier à Oméga autour d'un spectacle cabaret : plumes, paillettes, strass, danseuses, chanteuse et comique transformiste ont ravi nos aînés. Les élus et les aînés ont partagé la piste de danse d'Oméga avec un bal musette pour

clôturer cet après-midi festif. Certains Sainte-Marinois ont préféré recevoir un colis de Noël.

Enfin, 823 personnes sont venues récupérer leur colis du 19 au 23 Décembre, auprès de la Mairie annexe.



**Paule
BOBO-SENYORICH**
Adjointe déléguée à l'action sociale.



Noël à l'école

A la veille des vacances scolaires, les enfants de l'école maternelle se sont tous interrogés, "Père Noël va t'il passer dans notre école cette année ? Avons-nous été assez sages pour mériter un cadeau ?" Dès le premier chant entamé, le suspens était levé, le voici qui arrive, magnifique, dans son costume rouge, la hotte chargée de cadeaux...

De grands sourires illuminaient le visage des enfants et chacun a pu faire une photo sur les genoux du Père Noël.

Pour clôturer ces festivités, ce sont PILULE ET ANDRE qui ont fait danser et chanter petits et grands pour le traditionnel spectacle de fin d'année.

Quant aux élèves de l'école élémentaire, ils nous ont offert, sur la place du village, un magnifique concert de chants de Noël. Les enfants très enthousiastes, on pu montrer, à un public familial, tout leur talent. Des gourmandises leur ont été distribuées à la fin du concert.

Merci à la mairie et aux enseignants qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre cette fête inoubliable.



**Marguerite
VALETTE**

Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

VŒUX AUX ACTEURS ÉCO- NOMIQUES

Edmond Jorda et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux acteurs économiques. Plus de 100 commerçants, chefs d'entreprise Sainte-Marinois étaient au rendez-vous.

Le Maire en a profité pour parler de l'avenir de la commune avec optimisme et confiance.

Il a présenté les projets de la ville, avant de poursuivre les échanges à l'occasion d'un moment convivial.



VŒUX AUX ASSOCIATIONS

Edmond Jorda et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux présidentes et présidents d'associations Sainte-Marinoises.

Le Maire en a profité pour remercier l'ensemble des associations pour leur implication quotidienne dans la vie locale.





Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, qui s'est déroulée en décembre 2022, regroupait cette année les personnes arrivées en 2020, 2021 et 2022 dans notre commune. Il est à noter que ce recensement s'effectue en fonction des nouveaux inscrits sur les listes électorales, seul document fiable en notre possession, qui n'est sans doute pas complètement exhaustif. Nous avons accueilli, avec les

membres du conseil municipal, 280 personnes au complexe OMEGA.

La matinée a commencé par le mot d'accueil du maire, suivi de la présentation des élus et de leurs délégations, la présentation des administrés qui ont bien voulu prendre la parole. Nous avons pu constater qu'ils venaient de régions et d'horizons différents, mais également pour des raisons différentes. Il y

avait quelques retraités, tombés amoureux de notre commune lors des vacances d'été.

Francis BRUNET, adjoint à la culture et à l'animation, a raconté l'histoire de Sainte-Marie-la-Mer et des éléments les plus remarquables de son patrimoine.

Son intervention a été suivie d'une présentation des grands projets de

la commune par M. le maire, accompagné des adjoints concernés :

- L'Avenue des Marendes avec Alexandre LECAT,
- Le port avec Nicolas FIGUERES,
- La médiathèque avec Francis BRUNET
- Le parc urbain avec Jean SOURIBES, 1er adjoint au maire

Cette cérémonie s'est poursuivie par un créneau réservé aux questions-réponses de la salle ainsi que d'un moment de convivialité autour du pot de l'amitié.

M. le Maire et les élus ont pu renseigner les personnes présentes, répondre à leurs questionnements et leur offrir également un kit comprenant toutes les informations pratiques sur les différents services mis à la disposition de la municipalité, ainsi que sur les acteurs du monde économique et associatif. Ce kit comprenait un trombinoscope des élus et leurs délégations et un cadeau de bienvenue.

Ce moment convivial, qui n'avait pu avoir lieu depuis 2020 pour cause de pandémie, permet aux nouveaux arrivants de s'intégrer plus facilement par la connaissance de l'histoire, des grands projets de la commune et un échange rapproché avec les élus.



Christine MEYA

Adjointe déléguée aux RH, au budget et à la communication

Sainte Marie la Mer, labellisée VILLE PRUDENTE

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des communes, quelle que soit leur taille, qui luttent activement contre l'insécurité routière. C'est ainsi qu'elle a décidé de lancer le Label « Ville Prudente ». Les communes candidates devaient répondre à un questionnaire basé sur plusieurs critères :

- les aménagements réalisés et programmés
- les actions de prévention et de sensibilisation au risque routier mises en œuvre
- la mise en place, par la commune, d'indicateurs permettant de mesurer le risque routier
- la gestion de la flotte de véhicules de la commune favorisant la sécurité routière

Les collectivités présélectionnées à l'issue de ce questionnaire, ont été visitées par un référent de l'association Prévention Routière.

A l'occasion du dernier congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de France, qui s'est tenu à Paris, les noms des communes nouvellement labellisées "Ville Prudente" ont été dévoilés :

Au total, sur le territoire national, 383 collectivités sont désormais labellisées. 95 communes ont obtenu le label cette année. 12% d'entre elles, parmi lesquelles Sainte Marie, ont

atteint le troisième niveau de labellisation, 3 cœurs.

Cela témoigne de l'engagement de vos élus et de vos agents municipaux, qui œuvrent pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route sur notre territoire.

Ce label récompense également nos efforts en matière de prévention et d'information et valorise une nouvelle vision des déplacements, en favorisant une mobilité sûre : aménagements, vidéosurveillance,

“ Cela témoigne de l'engagement de vos élus et agents municipaux, qui œuvrent pour réduire le nombre d'accidents routiers. ”

actions de sensibilisation, professionnalisme de notre Police Municipale, etc., les mesures peuvent se combiner pour réduire les accidents et améliorer la qualité de la vie des Sainte-Marinois.

D'autre part, nos actions participent à la préservation de l'environnement. Nous favorisons progressivement les modes de déplacements « doux », pour redonner aux piétons et aux cyclistes leur pleine place au cœur de Sainte Marie.

Les piétons sont les premiers usagers de la route. Mais ils ne sont pas seulement des marcheurs ; sur le trottoir, ils peuvent aussi se déplacer à roller, en skate ou à vélo, jusqu'à 8 ans.

Les cyclistes partagent tout autant l'espace public avec les usagers motorisés. Pour eux également, les conditions de circulation doivent

être facilitées. C'est ainsi que la continuité de véritables chemins « doux » à travers la commune sera privilégiée, notamment dans le cadre de l'aménagement en cours, de l'Avenue des Marendes. D'une façon générale, notre objectif est simple : il s'agit de favoriser la cohabitation entre tous.

Finalement, ce label Ville Prudente, qui vient de nous être décerné, nous encourage à poursuivre notre mission de proximité, en restant à votre écoute et à votre service avec pour seuls objectifs, votre confort et votre sécurité.



Jean-Louis BONNES

Conseiller municipal délégué à la sécurité



COMMÉMORATION

Les Sainte-Marinois ont commémoré le 104ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

En présence de M. le maire Edmond Jorda, des élus du conseil municipal, du Colonel Antoine Munos et Patrick Gauchot tous les deux représentants du comité du Souvenir Français de Sainte Marie la Mer et le conseil municipal des enfants.

En fin de cérémonie, M. Jorda a remis la médaille de la ville au Colonel Munos pour le remercier d'avoir présidé, durant de nombreuses années, les commémorations et cérémonies officielles à Sainte Marie la Mer.



VISITE DU NOUVEAU PRÉFET

Dans le cadre de la découverte du département des P.O., le Préfet des Pyrénées-Orientales Rodrigue Furcy était de passage à Sainte Marie la Mer.

Il a rencontré le Maire Edmond Jorda, les membres du conseil municipal ainsi que la directrice de la Mairie, avant d'effectuer une visite guidée de la commune.

Durant cette rencontre les projets relatifs à la montée en gamme de la ville, des équipements publics et de l'offre touristique, tels que l'avenue des Marendes, le Projet du Port de Sainte-Marie La Mer, le Camping de la Plage - Sainte Marie 66 (obtention de la quatrième étoile), le futur parc urbain, le projet de réaménagement de l'aire des festivités, ont été mis en avant.

Lors de la visite le Préfet a découvert le centre historique du village : la Médiathèque, la place Pierre ROIG, le passage Pabirans, la salle des mariages, la place Ferrier et le portal. La visite s'est terminée du côté de la plage avec l'avenue des Marendes, le port et le front de mer.



Nous avons eu l'honneur d'accueillir Joan Plana Maire de Vila de Roses et Alfons Quera, directeur de la Casa de la Generalitat de Catalunya a Perpinyà, à Sainte Marie la Mer.

Une visite consacrée aux échanges sur différents thèmes tels que le tourisme, la gestion de ville, l'urbanisme, les projets des communes et la coopération transfrontalière. Étant deux villes littorales touristiques, nous avons pu relever de nombreux points communs entre Sainte Marie la Mer et Roses. Il a été convenu d'organiser des échanges réguliers entre les conseils municipaux respectifs, afin de partager nos projets et nos expériences.



Élection du CME et passage de flambeau

MOT DU MAIRE

Je m'appelle Célia Bouguyon, j'habite à Sainte Marie la Mer depuis toute petite, j'ai un frère de 8 ans et je serai bientôt grande sœur d'une petite fille prévue pour mars. J'ai deux grandes passions : la lecture et le dessin, je pratique aussi la gymnastique et le théâtre. Cela fait maintenant deux années que je suis élue au Conseil municipal des Enfants de Sainte Marie la Mer. J'avais la volonté pour cette deuxième année de me présenter au poste de Maire. C'est donc avec joie que j'ai été élue Maire en novembre dernier. J'entame mon mandat de Maire avec beaucoup de motivation et je suis fière de représenter avec tous les membres du CME la jeunesse de ce village où il fait bon vivre dans les différents projets qui nous tiennent à cœur.

En effet, afin de sensibiliser tous les jeunes à l'environnement, nous allons mettre en place différentes actions, dont un grand rassemblement pour nettoyer le littoral. Nous avons également pour ambition de venir en aide à des associations et pour ce faire, nous organiserons une rifa afin de récolter des dons. Enfin, il nous semble important de réunir les habitants et d'organiser une journée amusante autour d'une grande course familiale.

BILAN DE MANDAT

Je m'appelle Manuela BASTY. En 2022, j'ai été élue Maire du Conseil Municipal des Enfants pour un mandat d'un an.

Avec Monsieur la Maire, j'ai pu participer aux commémorations, aux feux de la Saint Jean, à l'ouverture des travaux de l'avenue des Marendes. Avec le CME, nous avons organisé une rifa au profit de l'association AMSAF et fabriqué une statue pour soutenir les Droits des Enfants (action organisée par la Ligue de l'Enseignement), sans oublier les ramassages des déchets.

A la fin de l'année scolaire, nous avons proposé une grande fête à l'occasion des vingt ans de la saga Harry Potter et elle a eu beaucoup de succès.

C'était une bonne expérience qui m'a beaucoup intéressée. Je suis fière d'avoir représenté la jeunesse de Sainte Marie la Mer en compagnie de mes camarades du CME. Je remercie Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, sans oublier France Leroy-Perals notre élue au CME et l'équipe d'animation. Je souhaite un bon mandat au nouveau CME et à Célia à qui je remets mon titre.

L'élection du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Sainte Marie la Mer s'est déroulée le 20/10/2022. Le mandat du conseil se réalise dorénavant sur une année scolaire. Cela permet aux enfants de CMI de renouveler leur engagement lorsqu'ils sont élus ou de retenter leur chance lorsqu'ils ne l'ont pas été.

Les douze nouveaux membres du CME pour l'année 2022/2023 sont donc par ordre alphabétique : Basti Barbara, Betti-Wijnker Azao, Bouguyon Célia, Castell Alice, Deboever Thiago, Derigond Romy, Doly Rose, Laouni Aaron, Le Pennec Elouen, Ostermann Sacha, Paredes Diego et Tisseyre-Valentin Erine.

Félicitations à tous et merci aux enseignants et au service jeunesse pour leur accompagnement. L'élection du maire a eu lieu le 15/11/2022 et Célia Bouguyon a été élue en tant que telle.

Elle a donc reçu des mains de la maire sortante Manuela Basti l'écharpe de Maire de Sainte Marie La Mer.

Ce fut un moment d'émotion pour toutes les deux et un beau passage de flambeau.

En espérant avoir le plaisir de vous voir nombreux participer à leurs actions de citoyens en herbe !



France LEROY-PERALS

Adjointe déléguée au conseil municipal des enfants





COUVERTURE DE L'ACHAU

Cela fait quatre ans que la commune a entrepris la couverture de l'Achau Nobe, dans l'objectif de créer une promenade piétonne.

A ce jour, 390 mètres linéaires sont couverts par un platelage bois qui

s'étend depuis la résidence du Parc (Avenue du Littoral) jusqu'au rond-point des cactus. Ce platelage d'une largeur de 3m70 permet aux piétons d'accéder aux différents commerces de la zone d'activité en toute sécurité.

Cette belle réalisation des services techniques de la commune est maintenant terminée et accessible aux piétons.



ENTRETIEN DES AVALOIRS

Tous les ans, la commune procède à l'entretien des avaloirs et puits secs. Cette opération permet de retirer tous les déchets (mégots, graviers, terre, feuilles mortes etc.) qui restent

bloqués sous les grilles des avaloirs et bouchent les évacuations d'eau.

Lors de cette campagne de nettoyage, l'équipe du service propreté aspire et vide les avaloirs et puits secs, à l'aide d'un aspirateur fixé sur la balayeuse. Cette action vise à favoriser les évacuations des eaux de pluie sous la chaussée.



REEMPLACEMENT DE LA PASSERELLE D'ACCÈS À LA MATERNELLE

Récemment en accompagnant vos enfants ou petits enfants à l'école, vous avez pu emprunter la nouvelle passerelle piétonne.

Cette passerelle qui permet le franchissement de l'agouille de l'Achau Vella, relie le chemin piéton à l'école maternelle Charles Perrault.

Montant du budget alloué à ce projet : 29 340€ TTC



Jean SOURRIBES
Adjoint délégué à la gestion des services techniques, travaux, espaces verts

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

ATTENTION, les chenilles processionnaires sont déjà de retour ! Des pièges sont en train d'être posés sur une majorité des pins de la commune.

Afin de lutter le plus efficacement possible contre ces nuisibles, la commune met à votre disposition des écopièges à chenilles.

Comment récupérer les pièges ?

1 - Prenez rendez-vous par télé-

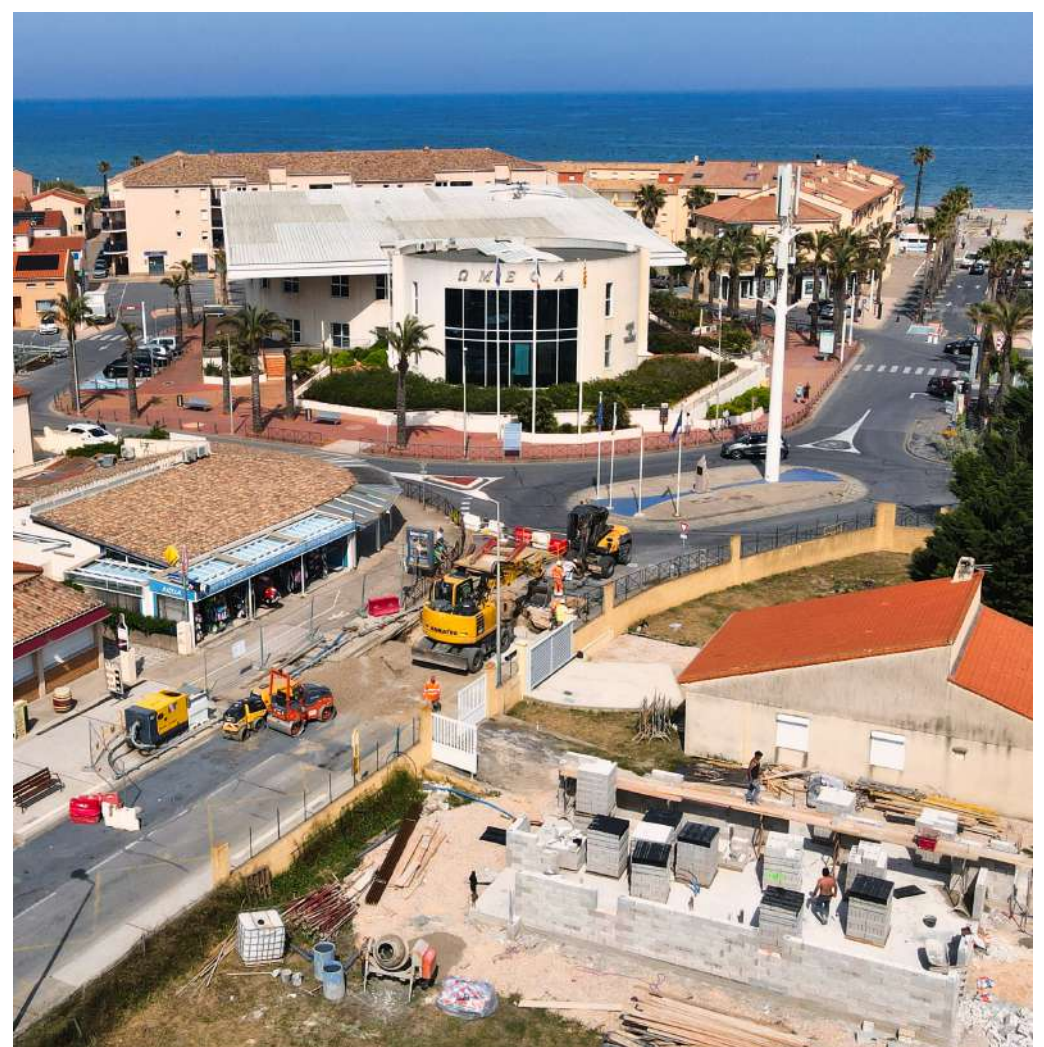
phone avec le Magasin du Centre Technique Municipal 04.68.63.86.87 / touche 3

2 - Le jour du RDV, remplissez le formulaire de demande d'attribution sur place et récupérez le matériel.

Quand les installer ?

Dès maintenant, les laisser en place jusqu'à un mois après les dernières descentes de processions (les retirer : fin mai)

Avenue des Marendes : calendrier des travaux



Les travaux de requalification de l'Avenue des Marendes débuteront courant février, avec un arrêt programmé au 31 mai.

Cette phase concerne la réfection du réseau pluvial et l'aménagement de la voirie (trottoir, chaussée et mobilier urbain) depuis le giratoire OMEGA jusqu'à l'Avenue de las Illas. Malgré la fermeture à la circulation, rendue nécessaire pour garantir les délais d'exécution des travaux, l'accès des riverains à leur résidence sera maintenu et des cheminements piétons seront aménagés pour laisser libre accès aux commerces. Une déviation sera mise en place pour les véhicules, telle que précédemment, et permettra l'accès au parking AGORA via l'Avenue de la Rose des Vents.

Après l'interruption estivale, les travaux reprendront fin septembre avec l'aménagement de la Rambla piétonne, point majeur de ce magnifique projet. Le parking AGORA sera repris en partie avec la création d'une nouvelle entrée via le giratoire de l'avenue Delattre de Tassigny.

Nous pourrons tous profiter pleinement de ces nouveaux aménagements fin 2023.

NB : pour les riverains de l'avenue merci de nous préciser en Mairie, les besoins en matière de raccordement de fibre internet.



Alexandre LECAT
Adjoint délégué à l'aménagement urbain



Une belle réussite pour cette deuxième édition de la Noche des Neiges

Avec plus de 1000 personnes, par soirée, au rendez-vous, « La Noche des Neiges » à Sainte Marie a confirmé son succès de l'année dernière.

Cette deuxième édition a été mise en valeur par le saxophoniste Dimasax accompagné de la chanteuse Arlyn G, les DJ J Style et Julien Tournadre, les groupes No limits et Les Batacudas. Le public, réuni en masse, a pu savourer leur musique, sous une décoration magnifique, entouré de sapins et sous des chutes de neige artificielle.

Petits et grands, massés sur la place du village, ont ainsi chanté, dansé et accueilli la nouvelle année dans cette ambiance féérique. Ils ont pu manger et boire grâce à la présence de chalets en bois qui proposaient, outre les marrons et chocolat chaud offerts, des huîtres, des pizzas, des burgers, du saumon fumé, des crêpes, des gaufres ... et des bois-

sons (consommées avec modération). On mangeait sur des tables hautes ou en dansant.

Ces "Noche" confirment la chaleur et la sympathie bon enfant de notre village. De nombreux voisins d'autres villages nous ont rejoints et cette fête laissera de très jolis souvenirs.

La soirée a continué après les 12 coups de minuit sur la place du village et tous se sont séparés, convaincus que l'année prochaine, la fête serait encore plus belle.



Alexandre TABARY
Conseiller Municipal
délégué animations

L'AGENDA

AMANTS À MI-TEMPS

THÉÂTRE | 16/02/23 | 21H00 | OMEGA
Saison théâtrale Primavera : Une comédie EXTRA ... Conjugale ! - 15€

LE BRASS À PLEIN TUBES

CONCERT | 17/02/23 | 19H00 | OMEGA
Saison Culturelle PMM : Avec les musiciens amateurs et professionnels du BRASS BAND, dirigés par Paule BRANA. Réservations conseillées sur crr.perpignanmediterraneemetropole.fr - Gratuit

OURS'EAU

THÉÂTRE | 22/02/23 | 21H | OMEGA
Saison théâtrale Primavera : Un compte musical jeune public - 8€

LA CANDIDATE

THÉÂTRE | 02/03/23 | 15€ | 21H | OMEGA
Saison théâtrale Primavera : Une ministre qui se lance dans la course à l'Elysée

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

EMPLOI - 11/03/23 - En partenariat avec la Ville de Torreilles, une rencontre entre les acteurs économiques et touristiques et les demandeurs d'emplois locaux.
9H/13H - GYMNASSE DE TORREILLES

LE GRAND SOIR

THÉÂTRE | 13/03/23 | 15€ | 21H | OMEGA
Saison théâtrale Primavera : Pour s'en sortir ils vont devoir tout débattre !

NETTOYAGE DE LA PLAGE

CME | 18/03/23 | 10H/12H | PARKING AGORA
Célia, Maire et les membres du conseil municipal des enfants, vous donnent rendez-vous de 10h à 12h pour l'opération de ramassage des déchets !

LAVAGE AUTOMOBILE

#RÊVES2JEUNES | 25/03/23 | 5€ | 2 RUE DE LA MER
La Junior Association : « #Rêves-2Jeunes » organise un nettoyage intérieur de voitures Samedi 25 mars 2023

CARMEN OU PRESQUE D'APRÈS L'OPÉRA DE BIZET

THÉÂTRE | 30/03/23 | 20€ | 21H | OMEGA
Saison théâtrale Primavera : Une comédie délirante et musicale

COLLECTE DE SANG

DON DU SANG | 04/04/23 | 15H/19H30
SALLE COMMUNALE ST EXUPÉRY
Vous avez entre 18 et 70 ans, pesez +50kg et êtes en forme ?

Alors plus d'excuse, prenez RDV pour un don de sang ici : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Une nouvelle œuvre en "trompe l'œil" au lavoir



Notre village a la chance de posséder un des rares lavoirs encore en activité. On peut considérer que cet ouvrage datant du siècle dernier est témoin de la vie de notre commune.

Notre vieux lavoir a fait peau neuve grâce au talent de Bernard Gout, notre peintre Sainte Marinois ; « Al Rentadou » (lavoir en français) a pris des couleurs. Une scène de vie attire les regards, ce trompe l'œil étonne par son réalisme. Quatre lavandières s'affairent à leur tâche, clin d'œil de l'artiste une d'entre elle est toujours utilisatrice des bassins. Nous n'avons pas pu établir la date exacte de la construction de cet édifice, seule la trace d'une date : 1938, gravée dans un des bassins

peut nous permettre d'affirmer que le lavoir fut édifié juste avant la deuxième guerre mondiale.

D'après divers témoignages, lors de la mise en service du lavoir, la majorité des femmes du village vinrent tester ce nouvel aménagement. Les lavandières furent ravies de ce progrès.

En effet, avant la création du lavoir, elles étaient obligées de s'agenouiller dans une petite caisse en bois et de laver leur linge en utilisant l'eau de l'Achau Nobe au lieu dit de la Creu ou à un autre point de lavage dit lavoir d'en Parou.

L'utilisation du lavoir avait ses règles. Deux bassins composent l'ouvrage :

un pour le savonnage, le plus grand, le plus petit était réservé au rinçage. L'ordre des deux organisations devait être respecté sinon cela déclenchait immédiatement des rappels à l'ordre virulents des autres lavandières.

Cette réalisation s'inscrit dans la volonté d'embellissement de notre village et nous n'en doutons pas, le lavoir sera un nouveau but de promenade tant pour les Sainte Marinois que pour les touristes.



Francis BRUNET
Adjoint délégué
à la culture, au patrimoine et aux animations

La culture de la Salicorne à Sainte Marie la Mer

La lecture des textes d'archives mène souvent à la découverte de détails ignorés.

Consultant les registres paroissiaux, notre attention a été attirée par une mention de récolte de salicorne. Nous avons déjà relevé l'existence de cette plante dans quelques documents.

Si les cultures pratiquées sur les terres de notre commune au cours des siècles concernaient les céréales classiques : blé, orge, riz ainsi que la vigne et les légumes de consommation courante, nous n'avons trouvé que de rares mentions de la salicorne.

Le groupe Salicornia compte une trentaine d'espèces. Celle qui nous intéresse est la Salicornia Europea. Cette dernière était utilisée pour produire de la soude végétale qui servait, après avoir été brûlée, à la fabrication du savon et du verre. Le savon est utilisé depuis l'antiquité. Pline, dans son Histoire Naturelle, rapporte que les Gaulois employaient un produit à base de

suif et de cendres pour se teindre les cheveux en roux. Plus près de nous, les fabricants de savon de Marseille étaient de grands utilisateurs de soude. Rappelons que le premier savonnier Marseillais, dont nous connaissons le nom, est un nommé Crescas Davin, il est répertorié dans les années 1370.

Le terme Soude, à l'époque, désigne un carbonate de sodium, plus ou moins pur, provenant des cendres des plantes du milieu maritime, en particulier la salicorne. Mais la soude ne rentrait pas uniquement dans la fabrication du savon, aux alentours du X^eS, la soude végétale sera utilisée comme composant du verre.

Cette soude, indispensable tant à la fabrication du savon qu'à la production du verre, est un produit rare et cher qui est issu de la salicorne. Bernard Palissy, qui fut maître verrier au XVI^eS, écrit au sujet de la salicorne « Le salicorn est une herbe qui croît communément es terre des marais de Narbonne et de Xaitonge.

Ors la dite herbe estant brûlée se réduit en pierre de sel, lequel sel les apoticares et philosophes alchimistals appellent alcaly ».

L'utilisation la plus intéressante de la salicorne, transformée en soude se trouve dans la fabrication du verre. Auguste Chevalier, dans son article : « Les salicornes et leur emploi dans l'alimentation », écrit au sujet de la salicorne : « Le salsola kali était cultivé sur une grande échelle dans les terrains salés de la Provence et du Languedoc. » Il poursuit en décrivant l'opération qui consiste à transformer la plante en soude. « Après dessiccation des plantes, on les entassait dans une fosse creusée à cet effet. On avait soin d'entre-croiser leurs tiges pour mieux assurer la circulation de la flamme. La soude s'obtenait par la combustion, d'abord liquide, elle se coagulait au fond de la fosse et formait des pains de dimension plus ou moins volumineux et de couleur noirâtre ou cendrée. »



Francis BRUNET
Adjoint délégué à la culture, au patrimoine et aux animations

ACTION SOCIALE ET ANIMATIONS SENIORS



Ateliers informatique Seniors

Le CCAS en partenariat avec le Conseil Départemental organise de septembre à juin, plusieurs sessions d'initiation à l'informatique, animées par les Conseillers numériques départementaux. Ces ateliers gratuits pour les participants, se déroulent tous les mercredis. Nous proposerons, dès l'ouverture de la Médiathèque, d'autres créneaux dans la semaine.

Nous expérimentons actuellement en partenariat avec l'UCPA, pour les personnes en situation de handicap ou dans l'incapacité de se déplacer, des ateliers à domicile.

Un Conseiller Numérique Départemental se déplace aussi, en Mairie, pour vous aider dans vos démarches administratives sur internet (création de compte, d'email...). Vous pouvez prendre rendez-vous pour le 1er et 3ème mardi du mois, les matins. Pour tous renseignements et inscriptions, joindre Sophie CATALA au 04.30.44.08.61, le mercredi uniquement.

Nos ateliers Bien-être/Santé débuteront à partir du mois d'avril. Ils ont comme objectif de prévenir les risques liés à l'isolement, favoriser les activités cognitives et culturelles

et mobiliser les capacités de la personne.

Ateliers : tous les lundis, du 03 avril au 19 juin : CHANT – RELAXATION ET YOGA DU SON (exercices de respiration, corps et voix, yoga du son énergétique, chant en groupe et relaxation)



Dominique FENOLLAR
Conseillère municipale déléguée aux animations seniors

DON DU SANG

L'assemblée générale de l'association pour le don du sang bénévole de Sainte Marie la Mer se tiendra le vendredi 31 mars 2023, à la Salle St Exupéry à partir de 18h. Durant cette assemblée, des diplômes seront remis aux fidèles donateurs pour les remercier de leur engagement.

LES PROCHAINES DATES DE COLLECTES SONT :

**LE MARDI 4 AVRIL 2023,
DE 15H À 19H30
SALLE COMMUNALE ST EXUPÉRY**

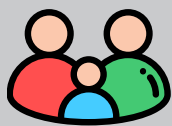
**LE LUNDI 17 JUILLET 2023 À OMEGA
LE LUNDI 31 JUILLET 2023 À OMEGA
ET LE MERCREDI 23 AOUT 2023 À OMEGA**

Vous avez entre 18 et 70 ans, pesez +50kg et êtes en forme ?

Alors plus d'excuse, prenez RDV pour un don de sang ici : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



État Civil



Ils nous ont quittés

• Michel CROISILLE

le 05 mai 2022 à 72 ans

• Charles SEVIN

le 16 août 2022 à 93 ans

• **Suzanne GRANGÉ** veuve FRANÇOISE
DIT MIRET le 14 octobre 2022 à 86 ans

• Christophe BÉJEAN

le 17 octobre 2022 à 62 ans

• Jean-Claude PICHON

le 05 novembre 2022 à 69 ans

• Danièle GONZALEZ

le 05 novembre 2022 à 66 ans

• Gilbert RAMEL

le 10 novembre 2022 à 76 ans

• Marie SOURRIBES

le 17 novembre 2022 à 101 ans

• Huguette MIGNET

épouse PAURON
le 18 novembre 2022 à 80 ans

• Georges BEDRIGNANS

le 22 novembre 2022 à 85 ans

• Claude JULIEN

le 23 novembre 2022 à 63 ans

• Yolande MANIEZ

veuve SOLIVERES
le 28 novembre 2022 à 76 ans

• Yvonne LLOANCY

veuve PEY
le 01 décembre 2022 à 95 ans

• Jean REY

le 02 décembre 2022 à 72 ans

• Alain SABARDEIL

le 13 décembre 2022 à 67 ans

• Danielle JUGE

le 13 décembre 2022 à 76 ans

• Daniel MAVROPOULOS

le 14 décembre 2022 à 74 ans

• Joseph RIBELLES

le 19 décembre 2022 à 94 ans

• Lucie BELDICOT

veuve PUDOLWSKI
le 19 décembre 2022 à 88 ans

• Léone LENOIR

veuve SARGHAT
le 24 décembre 2022 à 88 ans

• Thierry LLÉONCI

le 26 décembre 2022 à 64 ans

• Claire INGLADA

le 28 décembre 2022 à 73 ans

• Alfred FOUQUET

le 13 janvier 2023 à 94 ans

• Andrée COLAS

veuve TANZI
le 18 janvier 2023 à 79 ans

• Arlette CHATELAIN

épouse SPALLITTA le 01 février 2023 à 69 ans

• Arlette LEMAIRE et Léon WINTGENS

le 14 janvier 2023

Liste des Mariages

• **Christophe KUHN et Maria Dolores LEYVA ORIA** le 26 novembre 2022

• **Raymond RECASSENS et Madeleine ROSILLO** le 03 décembre 2022

Les nouveaux petits Sainte-Marinois

• **Kiarah CHAZOT** le 21 septembre 2022 chez Kiaro CHAZOT et Gwendoline FÉRÉ

• **Romane BRIAL** le 06 octobre 2022 chez Rémy BRIAL ET Estelle CASAROLI

• **Alicia ZARA** le 22 octobre 2022 chez Vanessa ZARA et Kévin VANDEWYNGAERDE

• **Meïssa TOURE** le 07 novembre 2022 chez Anaïs CLOUX et Sultan TOURE

• **Noa GÉNERÈS** le 21 novembre 2022 chez Zoé ROUYER et Rodolphe GÉNERÈS

• **Aaron LE NEVÉ** le 01 décembre 2022 chez Laurine NALLET et Gouesnou LE NEVÉ

• **Sélénna FÉRÉ** le 05 décembre 2022 chez Samantha FÉRÉ

• **Maëlys MESGUEN DOLATKA** le 27 décembre 2022 chez Svetlana DOLATKA et Alan MESGUEN

• **Livia LASSAUVETAT** le 07 janvier 2023 chez Lauriane ESCARDIVOL et Stève LASSAUVETAT

• **Effie VAUTOR CRUYENNINCK** le 12 janvier 2023 chez Krystal VAUTOR et Geoffrey CRUYENNINCK

• **Olympe BIGORRE** le 13 janvier 2023 chez Alexandra BOIRAT et Joachim BIGORRE

• **Swann MOLINIER** le 23 janvier 2023 chez Emily BERAL et Bertrand MOLINIER

• **Katia CANTETEAU et David DELA-VILLE** le 31 janvier 2023

• **Julie ALLARD et Christophe LOQUETTE** le 01 février 2023

Liste des Pacs

• **Alexandra CAUSEY et Thomas DAVIES** le 01 décembre 2022

• **Laurie TETU et Arnaud DEGIVES** le 05 décembre 2022

• **Olena SERRATO et Bryan THIBAU** le 16 décembre 2022



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Une solution simple et adaptée pour bien manger équilibré et varié, tous les jours. Plus de renseignements au 04 68 61 54 83 ou par e-mail: mairie.annexe@saintemarielamer.com

DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS 7 J/7

Composez vous-même votre menu élaboré par un diététicien. La collation du soir, le potage et le pain sont en option.

Des repas adaptés : sans sel, sans sucre ou mixés.

TARIFS 2023 : Repas 8,50 € - Collation du Soir 2,80 € Potage 0,30 € - Pain 0,40 €

LES LIVRAISONS

Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.

Les repas arrivent sous barquettes filmées allant au micro-ondes.

QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?

Les menus sont disponibles auprès de la mairie annexe jusqu'à 2 semaines en avance.

La réservation et le paiement s'effectuent sur place (Mairie Annexe) minimum une semaine avant la livraison du 1er repas.

Des modifications peuvent être apportées 48 heures avant la livraison.

Planning de livraison des repas :

Lundi > Livraison pour le Mardi
Mardi > pour le Mercredi,
Mercredi > pour le Jeudi
Jeudi > Pour le vendredi et samedi
Vendredi > pour le dimanche et lundi

LA NAVETTE GRATUITE

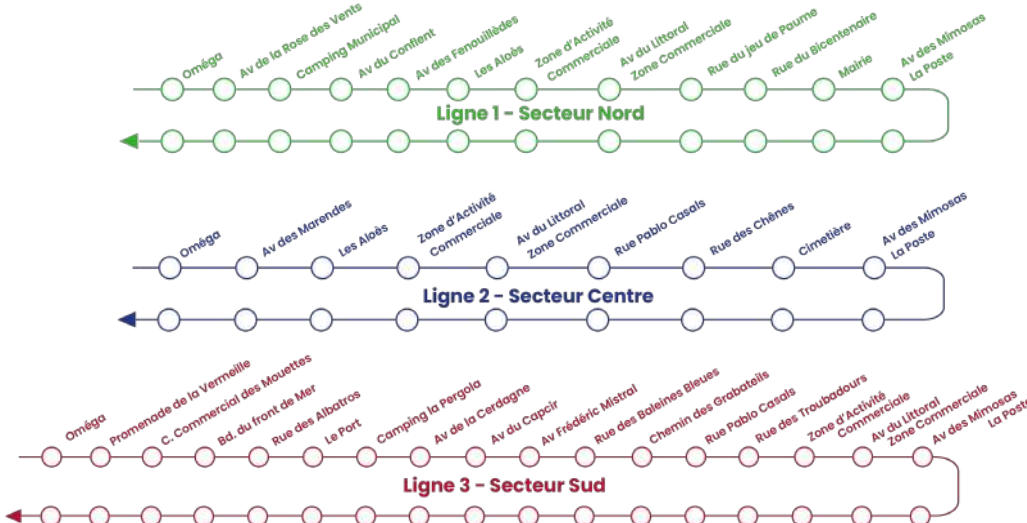
La municipalité, soucieuse de faciliter le déplacement des Sainte-Marinois n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés pour conduire, a mis en place une navette sur les créneaux suivants :

Mardi de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Samedi de 9 h à 12 h

Ce service GRATUIT permet aux usagers de se déplacer vers les

commerces locaux, la mairie et ses services, la poste et les marchés. Pour en profiter, il est nécessaire de réserver 24 heures avant en appelant la mairie annexe. Vous pouvez aussi, prendre la navette sans rendez-vous, en vous signalant auprès du conducteur depuis la voie publique.

Contact et renseignements:
04 68 61 54 83



Paule BOBO-SENYORICH
Adjointe déléguée à l'action sociale et au portage de repas et à la santé

